



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 122935

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'opportunité de verser directement aux centres de formation d'apprentis les crédits pour la mise en oeuvre des classes d'apprentis juniors dès lors que ce dispositif spécifique d'apprentissage n'est pas inclus au contrat d'objectifs et de moyens de la région. En effet, cette formule d'apprentissage ne se concrétise pas encore à l'échelon régional ce qui risque de vouer ce dispositif à l'échec. Il lui demande s'il est envisagé un financement direct aux CFA qui ouvrent des classes d'apprentis juniors.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122935

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4365